

Appel à projets Cap prévention seniors et ARS Occitanie 2021

**Prévention**  
pour un vieillissement **actif** et en bonne  
**santé des seniors** en risque de **fragilité**



**BILAN**  
**2021**





## Les partenaires de l'appel à projets 2021



## Les partenaires financeurs de Cap prévention seniors



## Un contributeur





# Éléments synthétiques du bilan de l'appel à projets 2021

Ces éléments portent sur 94 projets d'actions locales dont le bilan est finalisé au 31 mars 2023.

Les années 2020 et 2021 ont été inédites, des années complexes, nous mettant face à des situations et des problématiques que nous n'avions jamais eu à gérer auparavant. Les arrêts, parfois brutaux, des actions mises en œuvre par nos partenaires porteurs de projets et les ajustements fréquents ont été parfois difficiles à intégrer et à anticiper, avec le risque toujours présent de ne pas pouvoir répondre aux attentes légitimes des seniors participants aux actions.

Cependant 2021 a été plus audacieuse et plus créative : l'audace de réinventer la prévention, de faire en sorte qu'aucun environnement ne coupe nos aînés du monde, avec des activités qui leur sont dédiées. L'audace également de réduire la fracture numérique, une réalité renforcée par la crise sanitaire.

Nos objectifs pour 2021 étaient orientés essentiellement vers :

- le numérique dans sa forme la plus large de l'apprentissage, l'usage et l'équipement ;
- le rajeunissement de notre cible et le développement durable parus prioritaires au vu des constats et diagnostics réalisés.

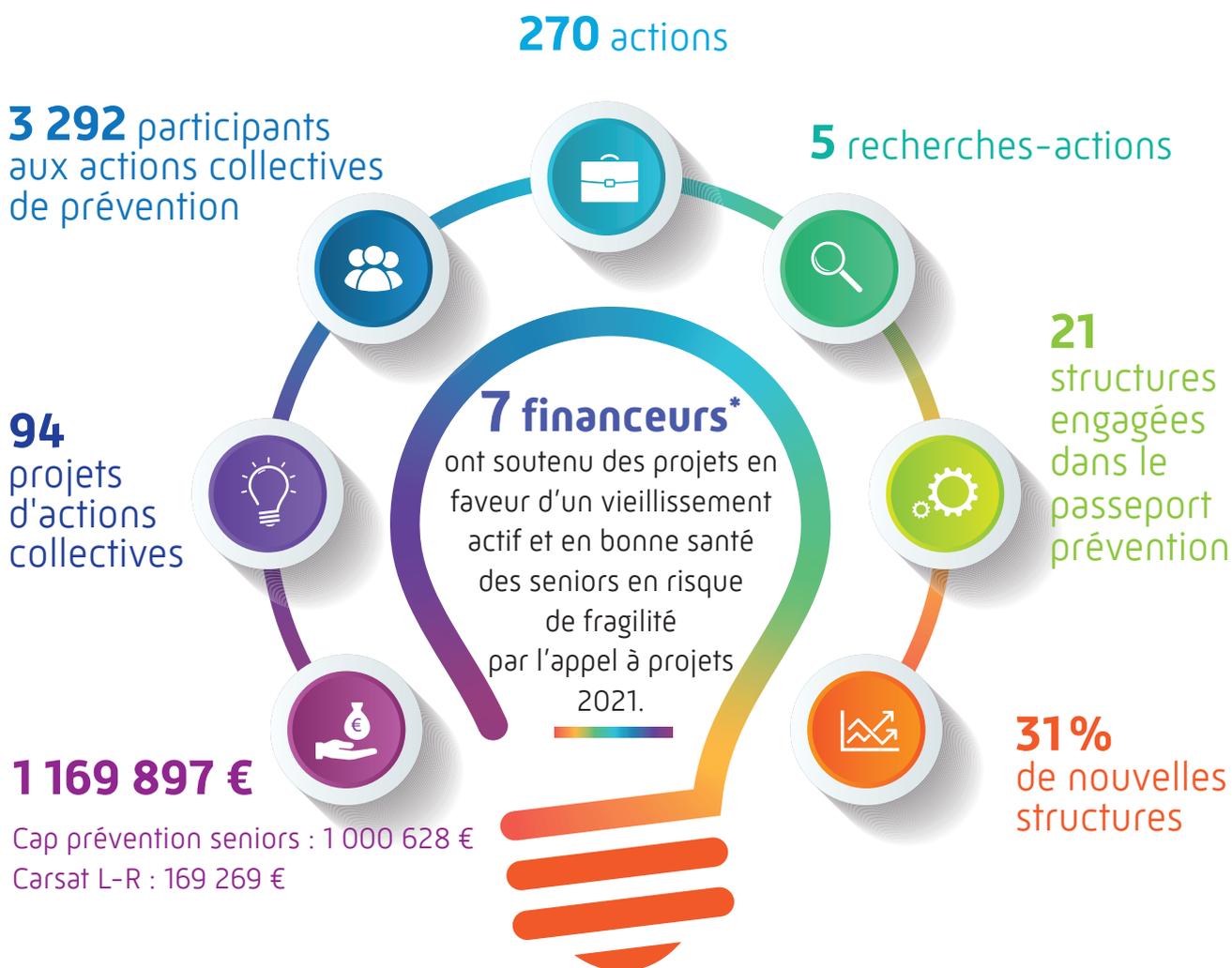
## **Quel bilan de cette année 2021 ?**

En premier lieu, le numérique, dans son acception la plus large, a rayonné amplement sur cet appel à projets 2021. L'ensemble de nos porteurs de projets a su s'adapter au contexte contraint de la crise sanitaire. Une majorité d'entre eux ont ainsi déployé une connaissance de base des outils numériques au sein de leur projets et ce quelle que soit la thématique.

Le second élément qui doit être noté en 2021 est la mobilisation des partenaires et des porteurs de projets qui ont répondu présents. Ils ont su concevoir des projets de qualité, construits en lien étroit avec les besoins des seniors et les spécificités des territoires.

# Les projets financés

## quelques chiffres clés



- Sur les **97** projets qui devaient être financés, **94** l'ont réellement été
- **5** recherches-actions ont été conduites.

\*La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail du Languedoc-Roussillon (Carsat L-R), les Mutualités sociales agricoles (MSA) Languedoc et Grand Sud, la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), l'Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques (Ircantec), la Caisse d'assurance maladie des industries électriques et gazières (Camieg), l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie et la caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco.

En 2021, **l'accompagnement** reste une priorité. Des réunions départementales ont ainsi été mises en place. Ces réunions ont permis d'expliquer la politique d'évaluation attendue, de rappeler les engagements des porteurs de projets et de répondre aux difficultés rencontrées. Mais avant tout, ces réunions ont été un lieu d'échanges.



En 2021, nous avons également renforcé les **formations** apportées aux porteurs de projets, notamment sur la complétude et la saisie de leurs actions sur le portail du Bien-vieillir. Cet outil, qui permet aux seniors ainsi qu'aux partenaires de localiser les actions de prévention déployées à proximité du lieu d'habitation, doit devenir l'outil de référence. La saisie est donc obligatoire pour nos porteurs de projets financés. Nous avons ainsi déployé un module spécifique pour mieux les accompagner.

## Deux Temps forts



**A noter, 2 autres formations ont été organisées pour cet appel à projets.**

### janvier

- formation sur la méthode du Passeport Prévention

### mars

- formation sur l'outil Web Report

### Ces projets ont été retenus selon les critères de qualité suivants :

- ciblage des seniors fragiles ;
- territoires couverts identifiés à risque par l'Observatoire des situations de fragilité ;
- objectifs ciblés et méthode d'intervention proposée au regard des publics fragiles ;
- complémentarité inter-associative et partenariat institutionnel décrits ;
- coût du projet au regard du nombre de personnes ciblées ;
- résultats observés pour les projets antérieurement conduits.

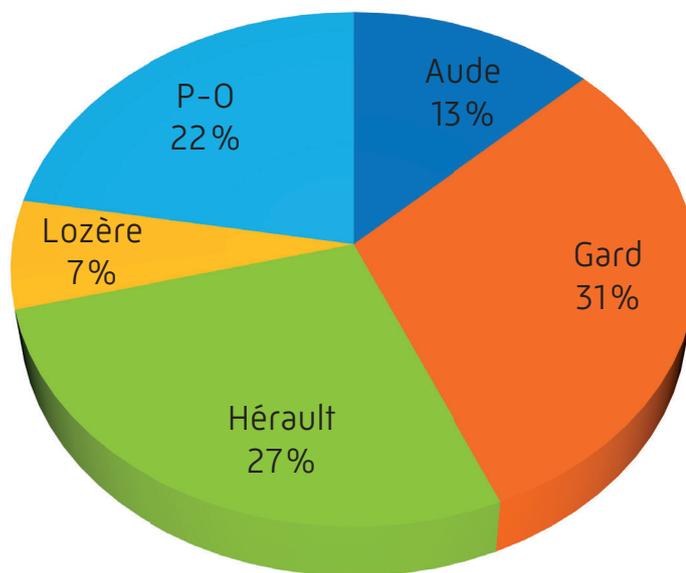


# Les territoires couverts

Les projets financés dans le cadre de l'AAP couvrent l'ensemble des départements du Languedoc-Roussillon.

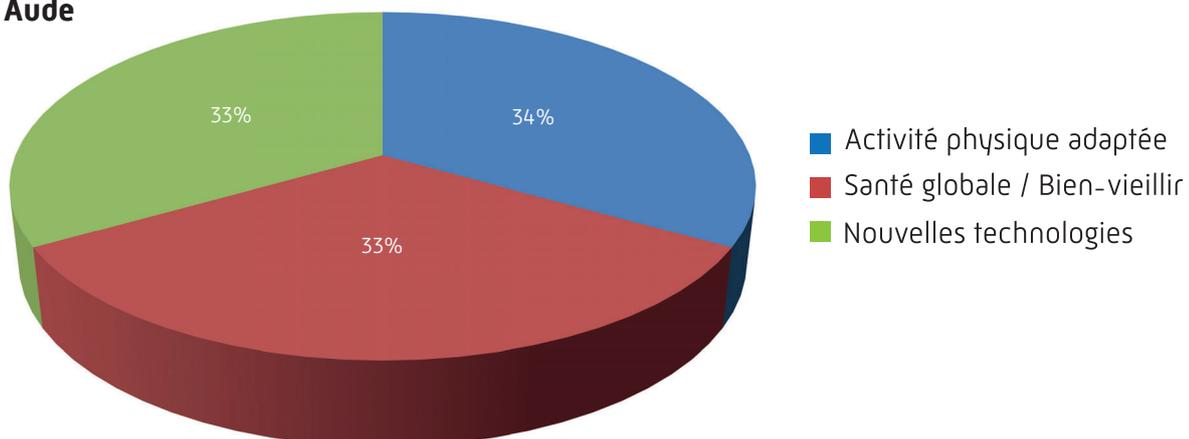
**88 %** des territoires fragiles couverts par l'AAP 2021 [52 des 59 cantons moyennement fragile, fragiles ou très fragiles].

## Répartition des actions financées en Languedoc-Roussillon

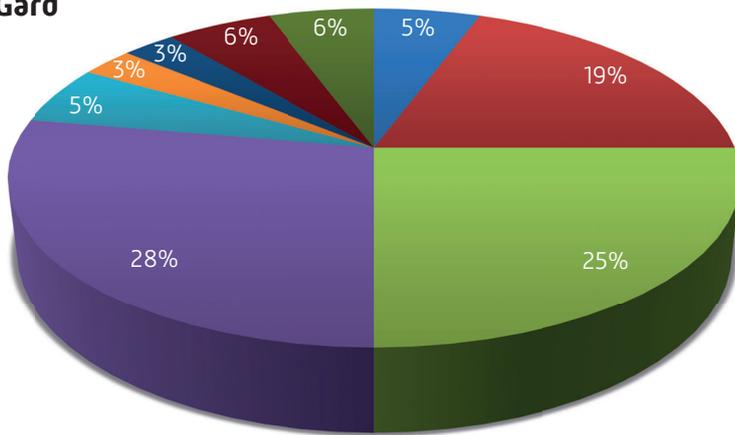


## Répartition des actions par département

### Aude

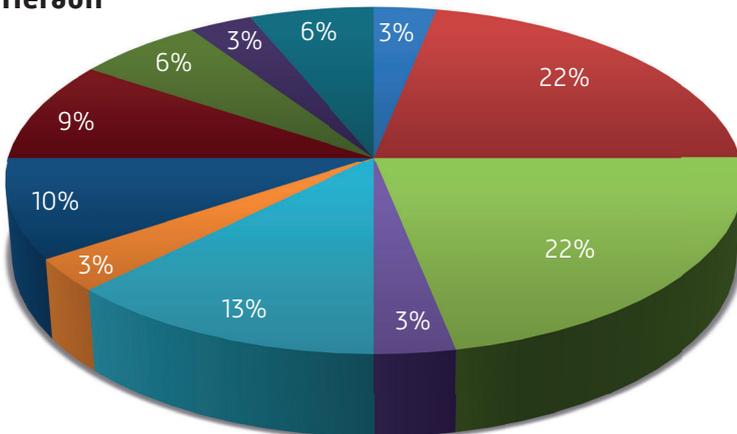


### Gard



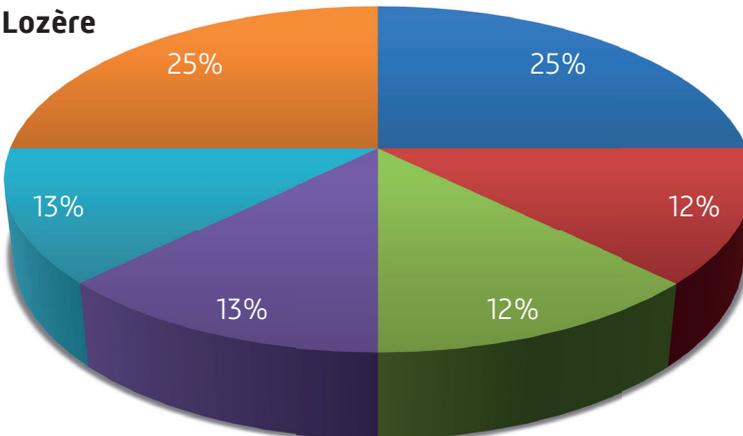
- Bien-être / Estime de soi
- Nouvelles technologies
- Activité physique adaptée
- Santé globale / Bien-vieillir
- Nutrition
- Accès aux droits
- Activités ludiques
- Transmission de savoirs et de mémoire
- Lutte contre l'isolement

### Hérault



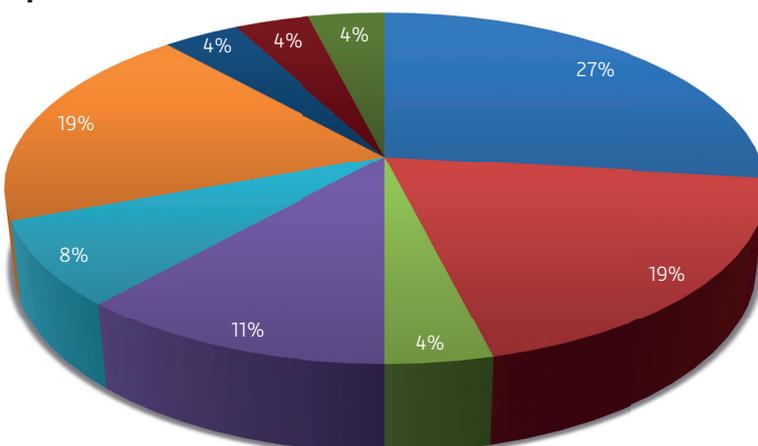
- Lutte contre l'isolement
- Activité physique adaptée
- Santé globale / Bien-vieillir
- Cuisine
- Nouvelles technologies
- Bienvenue à la retraite
- Transmission de savoirs et de mémoire
- Nutrition
- Bien-être / Estime de soi
- Equilibre / Prévention des chutes
- Mémoire / Stimulation cognitive

### Lozère



- Bien-être / Estime de soi
- Activité physique adaptée
- Lutte contre l'isolement
- Nutrition
- Nouvelles technologies
- Santé globale / Bien-vieillir

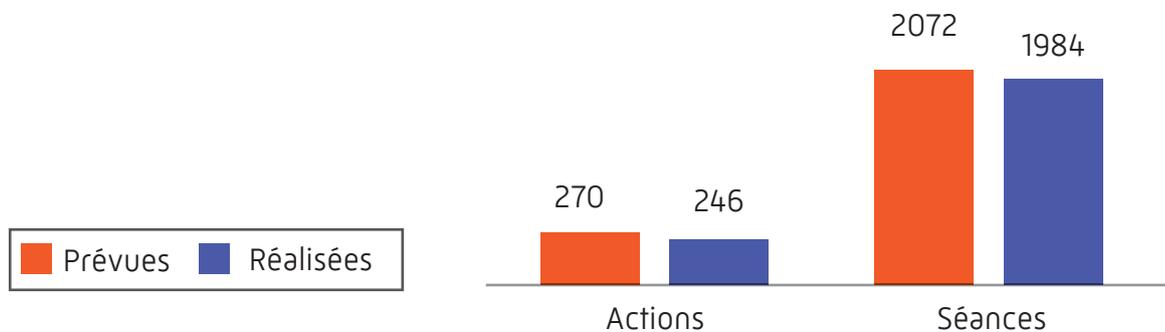
### Pyrénées-Orientales



- Bien-être / Estime de soi
- Activité physique adaptée
- Activités ludiques
- Nouvelles technologies
- Lutte contre l'isolement
- Santé globale / Bien-vieillir
- Accès aux droits
- Nutrition
- Habitat et cadre de vie

# Analyse comparative

## entre le prévisionnel et le réalisé



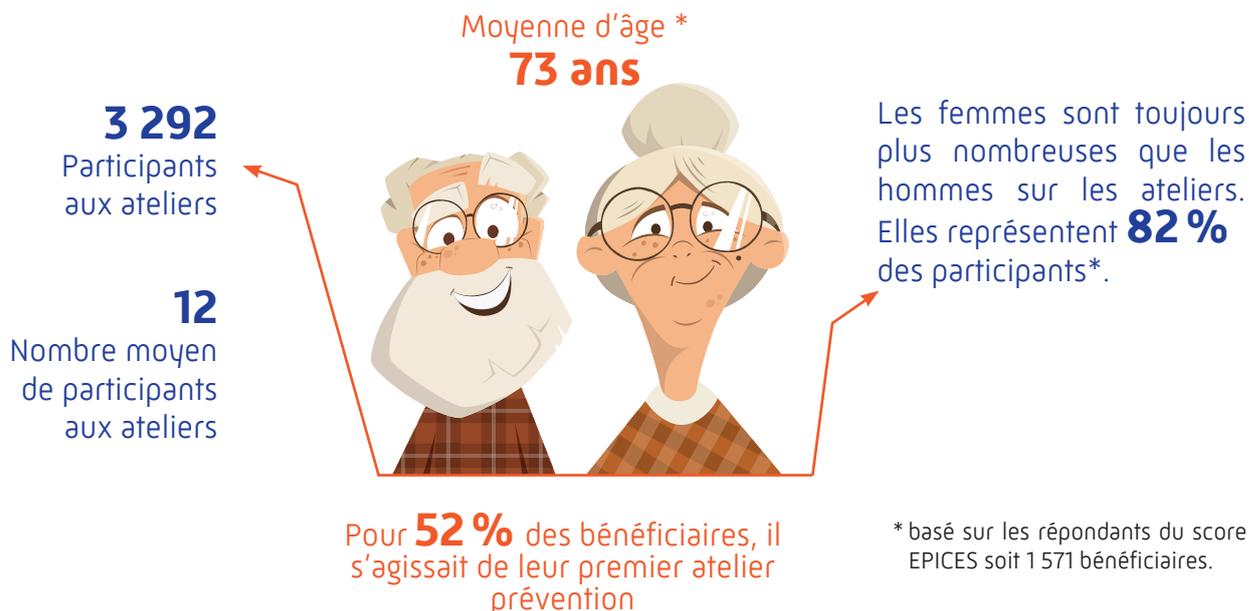
Pour **92%** des actions, les structures déclarent avoir atteint les objectifs fixés initialement (contre 78% en 2020).  
Pour **7%** des actions, les objectifs sont atteints partiellement.

### Les raisons pour lesquelles les objectifs n'ont pas été atteints concernent essentiellement :

- la crise sanitaire (modification des habitudes, frilosité au présentiel, etc.) ;
- les difficultés d'organisation (changement de personnel, disponibilité des salles, etc.).

# Analyse qualitative

## participation, satisfaction et assiduité

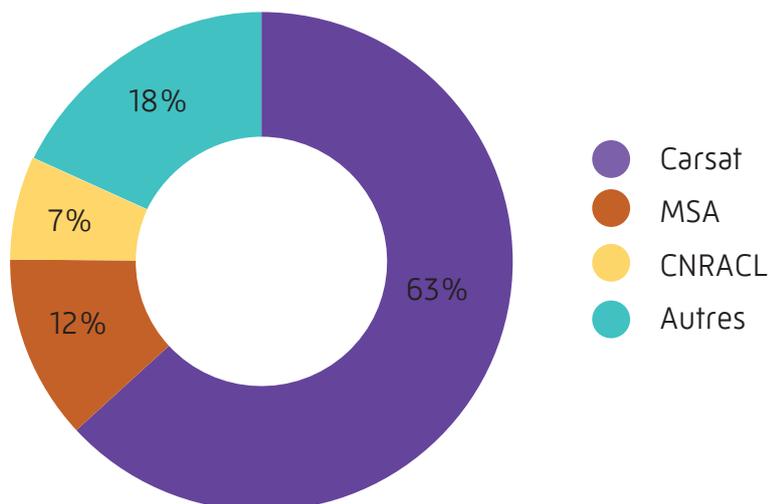


### Participation



**78%** des bénéficiaires ont suivi au moins la moitié du programme et **53%** la totalité du programme

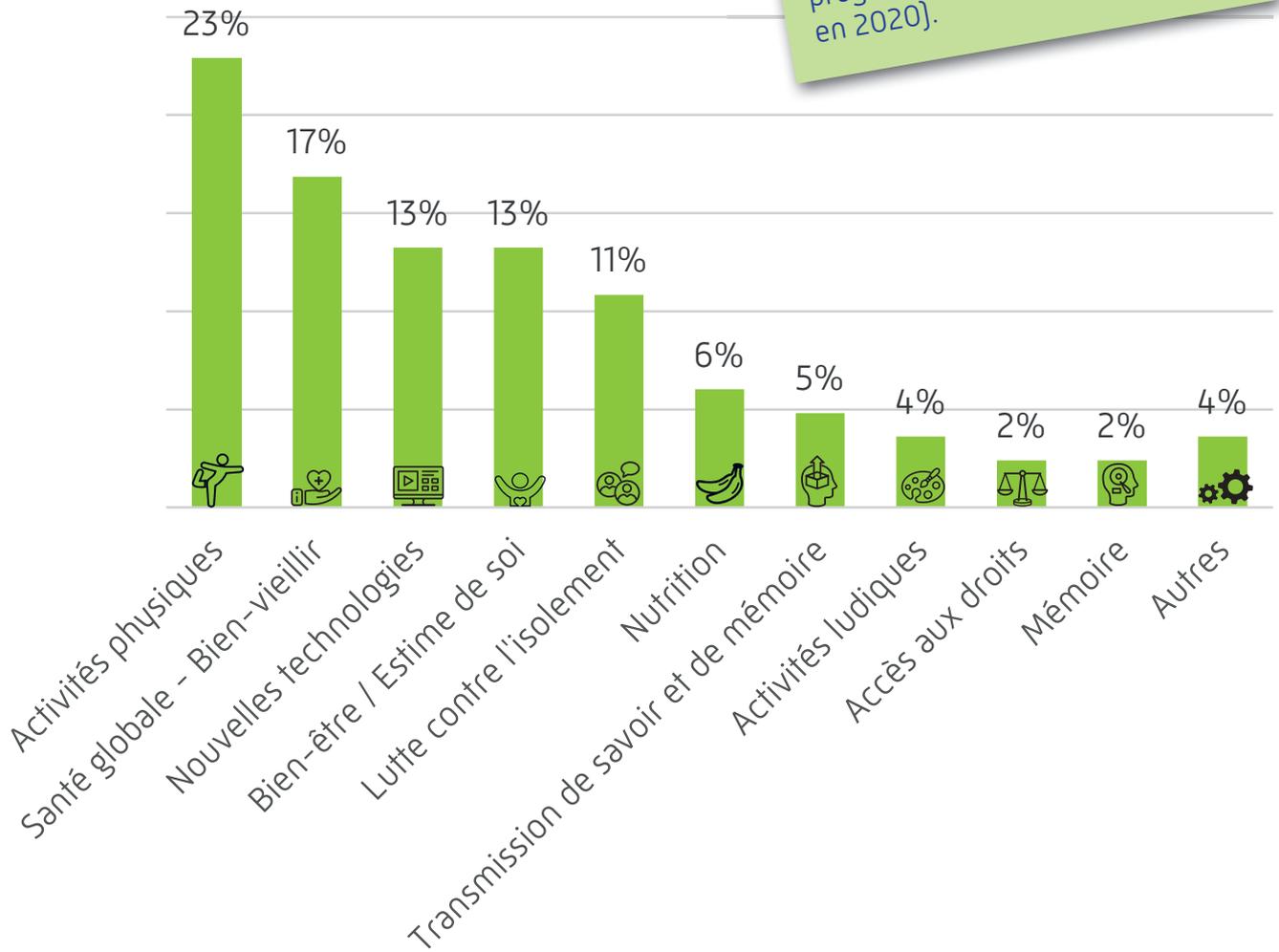
### Régime de retraite des participants



4 thèmes ont réuni les 3/4 des participants

- Activités physiques
- Santé globale / Bien-vieillir
- Nouvelles technologies
- Bien-être / Estime de soi

**99%**  
des personnes sont satisfaites des programmes suivis (contre 98% en 2020).



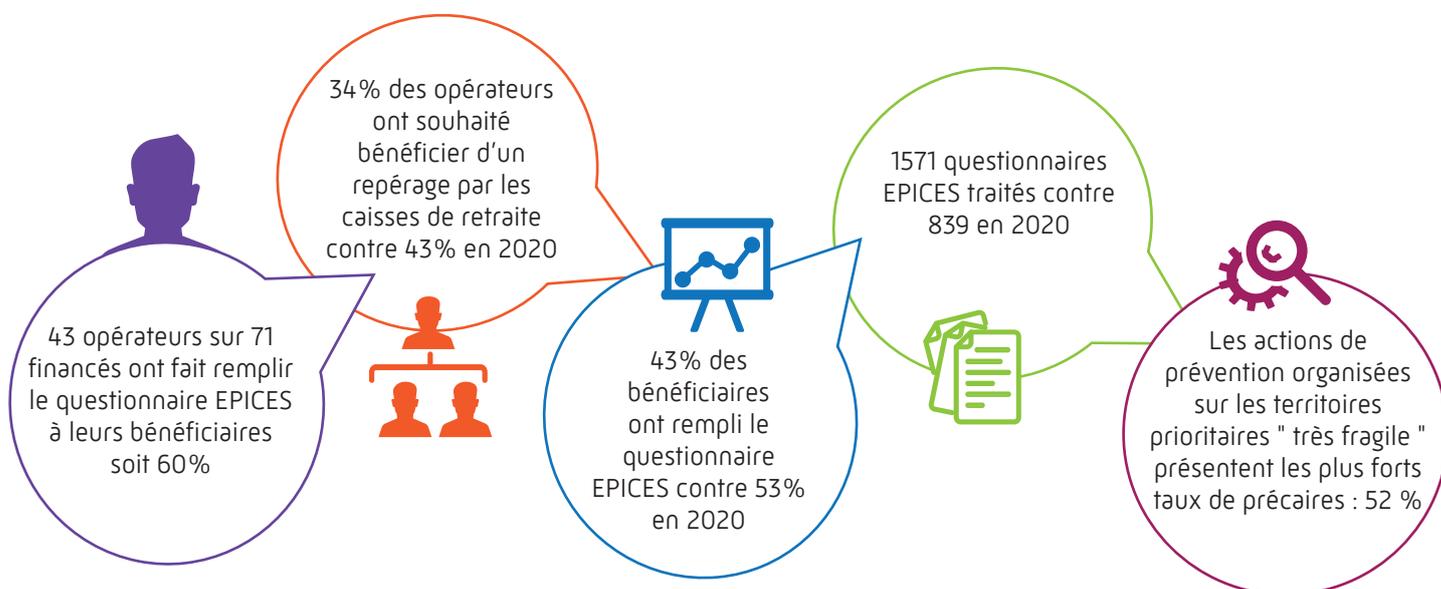
# La fragilité

## sur le champ de la santé et du social

De l'analyse sur la fragilité sociale des seniors, il ressort que :

- Comme les années précédentes, certains types d'ateliers concentrent plus de personnes fragiles du fait de l'essence même de l'action : "Accès aux droits " ; " Lien social / Bien-être et estime de soi " et " Lutte contre l'isolement " .
- La thématique " **Nouvelles technologies** ", quant à elle, poursuit sa progression et réussit cette année à rassembler un taux de précaires supérieur à la moyenne (44,03 %).
- Les actions menées dans les villes-centres accueillent des seniors fragiles en plus grand nombre que dans les autres zones : rurale, ville isolée et banlieue.

**42,52 % des répondants qui ont participé aux actions de prévention sont fragiles au sens de l'indicateur EPICES contre 39,81 % en 2020.**



L'analyse 2021, s'inscrit dans une dynamique de sortie de crise sanitaire. Après deux années de baisse du taux de répondants précaires, cette année, il est à nouveau à la hausse.

Toutefois, il faut noter qu'en raison de la crise sanitaire, des limitations de la vie sociale des retraités ont été imposées (moins de sorties, moins de rencontres amicales ou familiales). Puis des réticences personnelles ont pu ralentir la reprise de certaines activités, notamment en groupe. Aussi les résultats des trois dernières analyses peuvent être biaisés par des réponses induites par les restrictions liées à la crise sanitaire et donc moins en lien avec la situation de la personne



# Bilan des actions

## vue par les porteurs de projets

### Points forts

- **Pertinence du projet** : les opérateurs ont souligné la pertinence de leurs actions par rapport aux attentes des participants, un réel intérêt de leur part et un impact très positif (engagement dans des activités bénévoles, poursuite d'activités, fidélisation, amélioration globale de la condition physique, renforcement de la confiance en soi).
- **Maintien du lien social** : une réelle dynamique de groupe s'est créée lors des ateliers. Ils ont été des lieux de partage, d'entraide, des espaces de lien social, de rencontre et de convivialité. Le lien intergénérationnel a été fortement plébiscité.
- **Partenariats** : les opérateurs ont soulevé l'importance du partenariat local dans la réussite de ces ateliers (mise à disposition de salles et de matériels, communication, etc.) et de l'accompagnement Carsat L-R /Cap prévention seniors.
- **Apprentissage** : les ateliers ont permis aux seniors de gagner en autonomie, de partager des expériences, de prendre conscience de leur bien-être ou encore de progresser dans l'utilisation des outils numériques.
- **Adhésion** : certains opérateurs soulignent une forte assiduité des participants, la participation de seniors masculins dans leurs actions et une grande diversité des âges des participants.
- **Individualisation** : attention apportée lors des ateliers, adaptabilité aux participants. A également été souligné le fait que les activités ont su s'adapter aux capacités individuelles de chacun.
- **Modalités des actions** : l'implication des seniors dans la construction des actions ont été un point fort. Les activités de plein air ont fortement été appréciées en cette période post covid.
- **Qualité du programme** : professionnalisme des intervenants, méthode d'animation, rythme des séances, organisation et co-construction ont contribué à la réussite des actions.

### Points faibles

- **Mobilisation du public** : projet ne répondant aux attentes du public cible, mobilisation sur plusieurs séances parfois difficile à adapter à l'emploi du temps, régularité des présences, la peur/la fragilité psychologique, manque de renouvellement des bénéficiaires.
- **Modalités de l'action** : manque de séances pour approfondir l'apprentissage, durée trop courte, contenu trop riche, longueur du programme difficile à adapter et à fidéliser, manque de salle ou salle peu adaptée.
- **Mobilité** : difficulté de locomotion.
- **Niveau des participants** : écart de niveaux dans les séances, difficulté de satisfaire toutes les personnes présentes aux ateliers en raison des différents niveaux de pratique.
- **Évaluation** : contraintes liées aux outils d'évaluation sur PASI (session qui expire, bug informatique), multitudes de questionnaires.
- **Recrutement** : difficultés de recrutement des bénéficiaires, difficultés d'attirer des " hommes " pour certains les ateliers, manque de communication et de visibilité.

## Résultats non attendus constatés

- **Lien social** : émulation de groupe, création de lien et maintien de ces liens en dehors entre participants mais également avec les intervenants/animateurs, entraide.
- **Intérêt pour l'activité** : l'engouement manifeste pour les activités de détente, d'estime de soi, de bien-être. L'envie de prolonger ces temps pour soi.
- **Adhésion** : irrégularité de participation des bénéficiaires ou au contraire engouement tel menant à des refus d'inscriptions, participation masculine.
- **Partenariat** : mobilisation des partenaires locaux plus présente et consolidation des liens partenariaux ou au contraire difficulté sur certain territoire au vu du manque de coordination [Pyrénées-Orientales].

## Pistes d'amélioration citées par les structures pour la pérennisation des actions :



### • Partenariat

1. Renforcer la mobilisation au niveau local et l'adhésion partenariale notamment sur des territoires compliqués en termes d'adhésion du public.
2. Rencontre des élus des communes pour :
  - envisager une continuité du programme et un financement municipal ou un co-financement : participants / collectivités ;
  - trouver les solutions matérielles et financières à la poursuite d'un programme.



### • Suivi

1. Reconduction des ateliers au sein de la structure en lien avec d'autres partenaires (relais).
2. Préparation de la sortie des ateliers (mise à disposition d'outils, documentations, fiches, flyers/contacts, échanges informels, informations).
3. Mise en place d'un temps d'accueil dédié (partage intergénérationnel, suivi téléphonique, accompagnement, etc.).



- **Maintien du lien social** : mise en place d'un planning de sorties pour le groupe, maintien du contact après les ateliers, mise à disposition des contacts des intervenants et bénévoles.



- **Orientations** : orientations vers d'autres partenaires du territoire et vers d'autres actions collectives de prévention.



- **Modalités des actions** : co-construction de nouveaux projets avec le tissu associatif local et partenaires de la structure, poursuite des ateliers en plus petits groupes afin d'accompagner plus individuellement les bénéficiaires sur l'apprentissage des outils numériques.



- **Formation** : amélioration des compétences des intervenants, techniques d'animation.



- **Mobilité** : développement d'une gratuité de transport en lien avec la commune.



- **Adhésion** : intégration de participants en tant que bénévole, adhésion en tant que membres.

# Les effets

## des actions de lien social et de prévention



\* Ne prend pas en compte les bénéficiaires des structures qui ont saisis sur Web Report



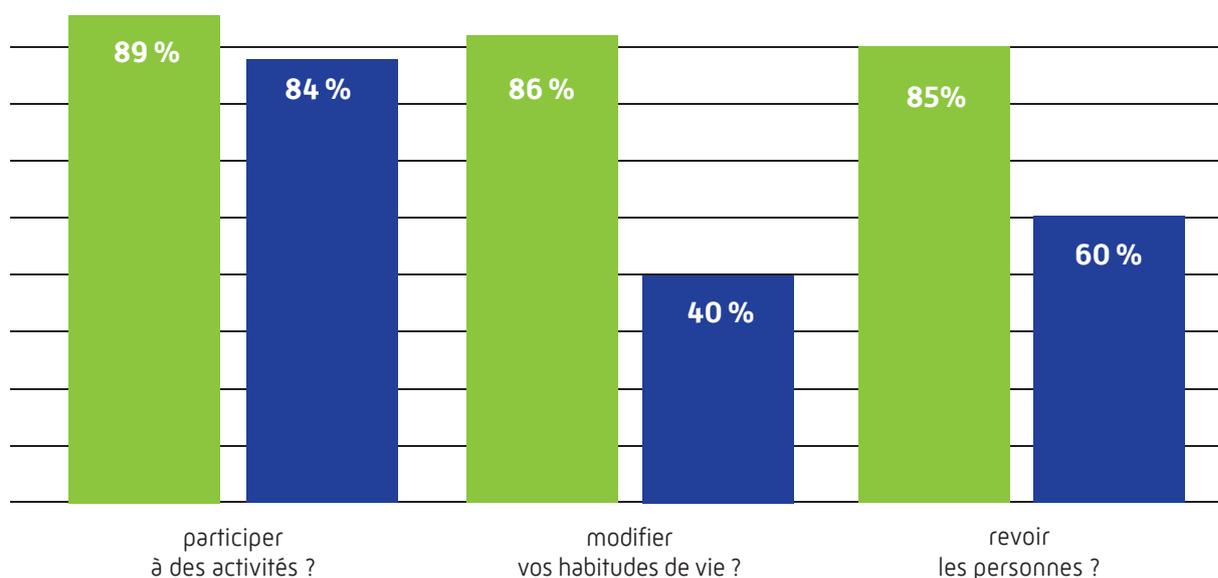
### Les thématiques d'actions pour lesquelles ces effets sont mesurés sont :

Accès aux droits, Culture, Nouvelles technologies, Santé globale/Bien-vieillir, Bienvenue à la retraite, Bien-être/Estime de soi, Lutte contre l'isolement, Transmission de savoirs et de mémoire.

Suite à ces séances, **vous avez l'intention de ...**  
et 3 mois après ces séances **vous avez pu ...**

■ à chaud (1523) \*\*

■ à 3 mois (944) \*\*



\*\* Ne concerne pas les structures qui ont saisi les T0, T1 et T2 dans Web Report

# Passeport prévention

**Le dispositif Passeport prévention a été créé en 2014 pour améliorer la qualité des actions de prévention proposées.** Les objectifs sont de réassurer les comportements nouvellement acquis pour les seniors les plus fragiles et d'accompagner ces derniers dans l'accès aux droits et à s'inscrire dans d'autres démarches (ateliers, dispositifs ou thématiques).

**196**  accompagnements pour 25 projets et 21 porteurs étaient prévus

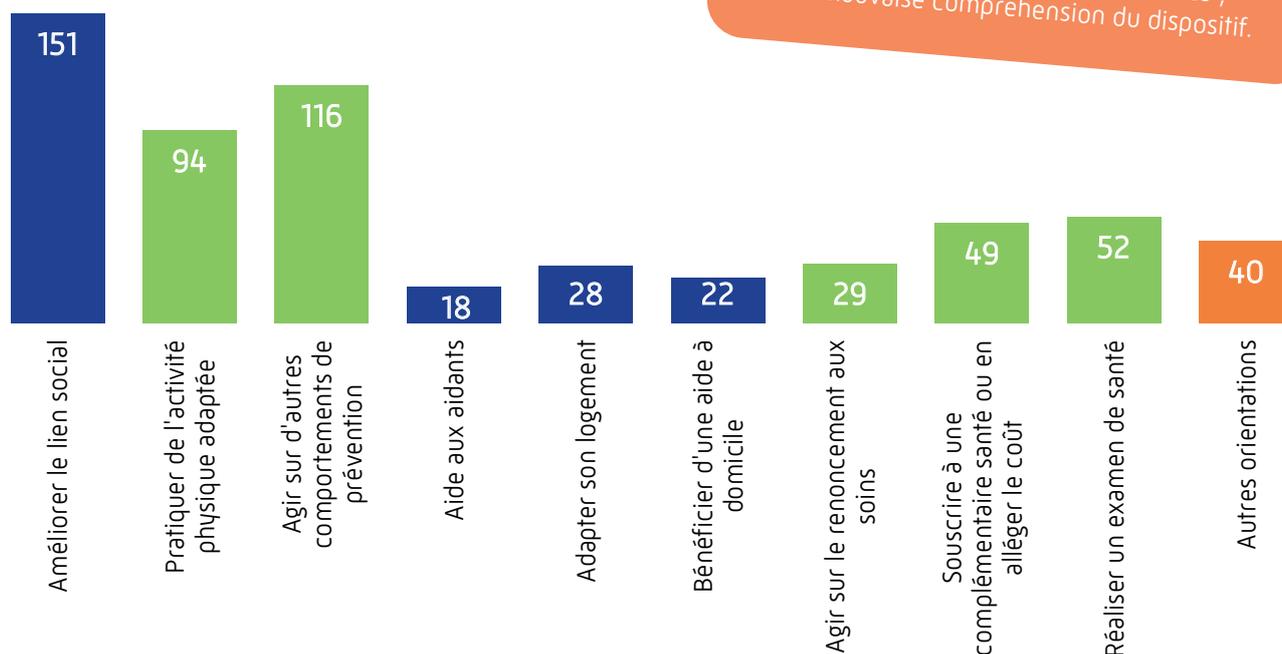
**134**  personnes ont été accompagnées

**12**  porteurs (pour 15 projets) ont réalisé les passeports prévention sur 2021

**130**  personnes ont été accompagnées pendant 6 mois

**159**  personnes à qui l'accompagnement a été proposé

**Quelles orientations pour les 134 personnes accompagnées ?**



**29%** des porteurs de projets engagés n'ont pas pu mettre en place le dispositif  
**Ceci s'explique par :**

- le manque d'adhésion des bénéficiaires ;
- une mauvaise compréhension du dispositif.

**Les opérateurs ont fait des préconisations pour des problématiques :**

**Santé** : pratiquer de l'activité physique adaptée, réaliser un examen de santé, agir sur le renoncement aux soins, souscrire à une complémentaire santé, agir sur d'autres comportements de prévention (nutrition, gestion du stress, sommeil).

**Social** : améliorer le lien social, adapter son logement, faciliter l'accompagnement d'un proche, bénéficier d'une aide à domicile.

Les orientations se tournent plutôt vers des problématiques **santé**, avec **340** recommandations au total contre **219** recommandations pour des problématiques **social**.

**22** orientations autres ont été réalisées : elles concernent des orientations vers des associations, des demandes action sociale ou encore de l'aide aux démarches administratives.

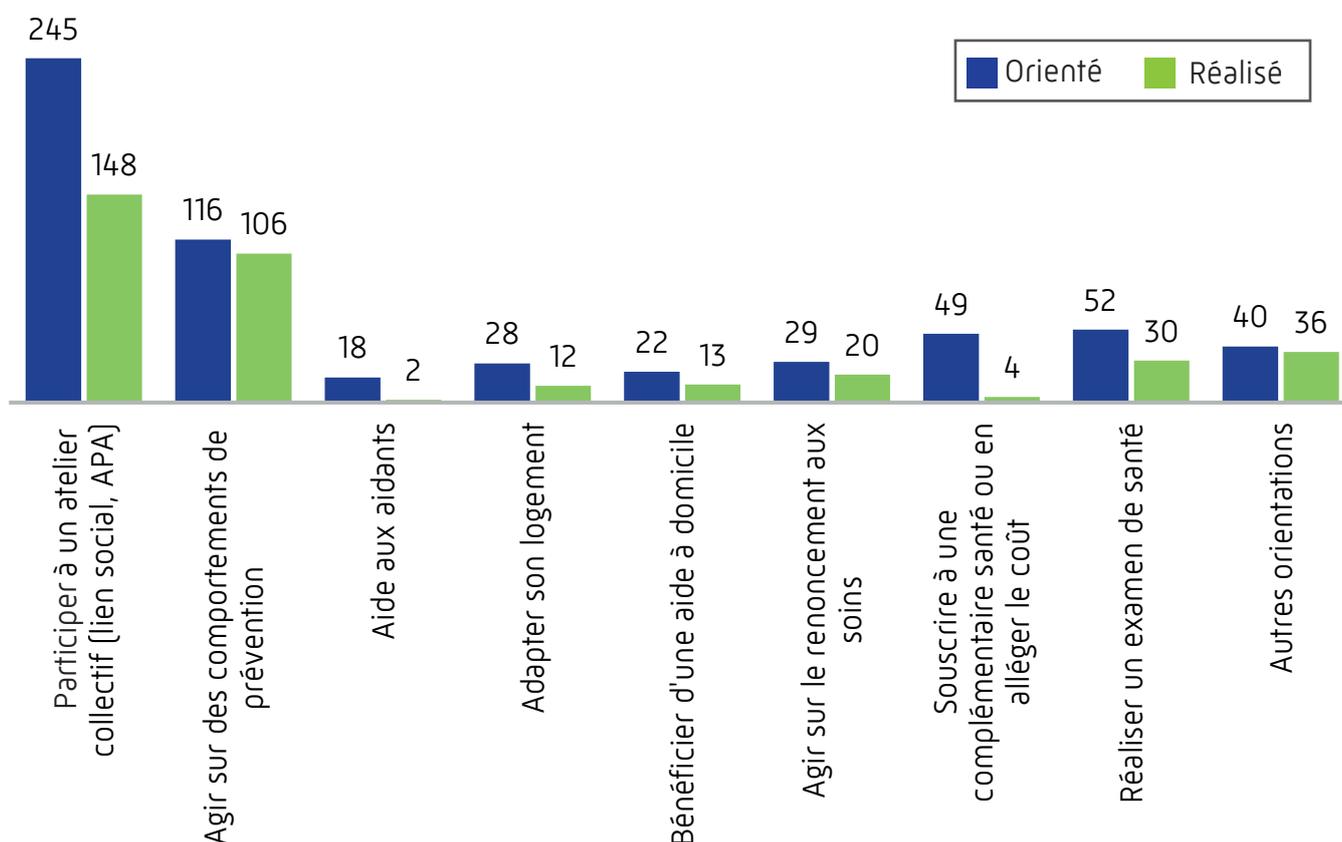
En moyenne, 1 personne accompagnée a fait l'objet de **4** recommandations.

# Évolutions

## observées à 6 mois

### 6 mois après ces préconisations :

- **91%** des personnes orientées pour agir sur des comportements de santé l'ont effectivement fait, cela porte sur des orientations vers des ateliers bien-être, gestion du stress, sommeil, mémoire, numérique, etc. ; **[73 % en 2020]**
- **69%** des personnes ont pu agir sur le renoncement aux soins. **[21 % en 2020]**
- **60%** des personnes orientées pour pratiquer de l'activité physique adaptée ou améliorer leur lien social ont participé à un atelier collectif ; **[62 % en 2020]**
- **59%** des personnes orientées pour bénéficier d'une aide à domicile en ont effectivement bénéficié ; **[47 % en 2020]**
- **58%** des personnes orientées pour réaliser un bilan de santé en ont effectivement fait un ; **[36 % en 2020]**
- **43%** des personnes orientées pour aménager leur logement ont effectivement été accompagnées pour ; **[88 % en 2020]**
- **11%** des personnes orientées pour leur faciliter l'accompagnement d'un proche ont été soutenues par des structures opérant sur la thématique des aidants ; **[44 % en 2020]**
- **8%** des personnes orientées pour souscrire à une complémentaire santé en ont souscrit une ; **[83 % en 2020]**



# Ressenti des bénéficiaires

## Satisfaction

**99% des bénéficiaires du Passeport prévention interrogés recommandent ce dispositif.**

Les bénéficiaires ont souligné l'importance : de l'écoute bienveillante, du soutien dans les démarches administratives, du soutien numérique, de la qualité des informations transmises et des orientations réalisées, de l'accompagnement personnalisé, de la disponibilité des porteurs, du lien social généré et de l'autonomie engendrée.

## Plus-value pour les personnes accompagnées

D'après les opérateurs, ce dispositif a apporté aux bénéficiaires une plus-value en termes : d'échanges, d'écoute, de prise en charge individuelle, d'apprentissage et d'engagement aux activités. Il leur a permis de gagner en autonomie, de créer du lien social et d'être mieux informés. Le présentiel a été fortement apprécié.



## Difficultés exprimées par les bénéficiaires

Les difficultés exprimées par les bénéficiaires concernent l'adhésion au dispositif.

"Préfère se débrouiller seul"

"Je ne me sens pas concerné"

"Méfiance vis-à-vis du dispositif"

# Ressenti

## des porteurs de projets

### Plus-value pour eux-même

Le Passeport prévention a permis aux porteurs de projets une meilleure connaissance :

- du public visé, de ses problématiques et de ses besoins ;
- des circuits ;
- des dispositifs et aides existants.

Il a également permis de développer les liens partenariaux, de renforcer le travail d'équipe, de renforcer la confiance, d'impulser une dynamique auprès des bénéficiaires et de créer des liens sociaux.



### Difficultés rencontrées



#### Repérage

- Manque de sensibilisation à la notion de fragilité



#### Disponibilité

- Difficultés de prise en charge dans le temps
- Difficultés de suivi et de garder du lien pour les personnes les plus isolées
- Absentéisme pour des raisons de santé



#### Adhésion des bénéficiaires

- Méfiance à l'égard du dispositif
- Difficultés à convaincre les bénéficiaires pour un accompagnement sur le long terme
- Développer une relation de confiance



#### Questionnaire

- Longueur du questionnaire
- Questions personnelles / intrusives
- Questions trop fermées ou trop détaillées



#### Organisation

- Relances obligatoires pour assurer le suivi et garder le lien
- Difficultés dans la prise de rdv en fonction des disponibilités de chacun

# Perspectives

## de travail



**Objectif 1** Poursuivre les actions d'accompagnement des porteurs de projets visant à garantir la qualité des actions déployées par :

- plus de formation ;
- plus de proximité terrain ;
- plus de collaboration avec les porteurs de projets afin de définir au mieux les besoins des seniors ;
- une unité territoriale plus adaptée ;
- une communication plus lisible ;
- mieux définir les profils des seniors.



**Objectif 2** Renforcer et outiller la complémentarité des approches sur la fragilité sociale et la fragilité gériatrique, notamment en prenant appui sur les passeports prévention et le déploiement du programme ICOPE :

- en allant vers plus d'individuel ;
- en faisant évoluer les passeports prévention ;
- en accompagnant les porteurs de projets et en les formant ;
- en allant vers.



**Objectif 3** Rajeunir la cible des actions collectives de prévention proposées aux seniors en risque de fragilité :

- par plus d'implication des seniors dans la réflexion et la construction.



**Objectif 4** Renforcer l'évaluation des projets :

- par plus de contrôles ;
- par plus de coordination avec les acteurs de la prévention sur les territoires.



**Objectif 5** Renforcer le lien entre l'appel à projets et les autres dispositifs existants en matière de prévention :

- élargir les partenariats.

